

Affaires courantes

majoritaire dans la majorité des provinces, les territoires étant considérés comme une province.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom de 83 électeurs de la ville de Calgary. Cette pétition est dédiée à la mémoire de Ryan Garrioch, l'adolescent de 13 ans, qui a été tué à coups de couteau il y a quelques semaines dans ma circonscription.

Ses parents sont ici aujourd'hui. Ils ont fait circuler une pétition dans tout le pays et ils ont déjà recueilli 150 000 signatures. Ils demandent que le Parlement révisé les lois du Canada et modifie la Loi sur les jeunes contrevenants en abaissant l'âge maximum à 13 ans.

LE PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui deux pétitions conformes à l'article 36 du Règlement.

La première émane d'habitants de la province de l'Ontario. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision et de rétablir immédiatement le Programme de contestation judiciaire, ce qui donnerait aux Canadiens la possibilité d'intenter des procès au nom de groupes minoritaires et d'associations de personnes handicapées dans tout le pays.

La deuxième pétition, conformément à l'article 36 du Règlement, est signée par des habitants de la grande province de la Nouvelle-Écosse, en particulier de Sydney et de Church Point. Les pétitionnaires demandent aussi au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision à propos du Programme de contestation judiciaire et de rétablir ce programme très utile qui a permis aux Canadiens, en particulier aux personnes handicapées et aux groupes minoritaires, de présenter des pétitions et d'intenter des procès au nom de leurs semblables.

LES BUREAUX DE POSTE RURAUX

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je prends la parole pour présenter une pétition signée par 175 citoyens de la ville de Sheho située dans la circonscription de Yorkton—Melville que je représente, et qui s'inquiètent de la fermeture de leur bureau de poste.

La pétition se lit comme suit: «Attendu que le service postal national constitue un lien essentiel entre les habitants des zones rurales et leurs amis, leurs familles et leurs contacts d'affaires; attendu que non seulement les bureaux de poste ruraux forment le centre de nos collectivités, mais sont aussi l'unique symbole de la présence fédérale; attendu que la Société canadienne des postes et

le gouvernement fédéral ferment des bureaux de poste ruraux un peu partout; attendu que c'est une mesure à la fois injuste pour les collectivités rurales et inutile vu que la Société canadienne des postes annonce chaque année des bénéfiques; nous soussignés, vos pétitionnaires, demandons humblement au Parlement»—et voici l'essentiel du message—«de conserver intact le bureau de poste de Sheho, en Saskatchewan, avec un maître de poste permanent et tout le personnel nécessaire.»

Il s'agit d'une question très importante pour 175 citoyens d'un petit village situé dans ma circonscription.

LE RÉFÉRENDUM NATIONAL

M. Al Horning (Okanagan—Centre): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 63 électeurs de ma circonscription, Okanagan—Centre.

Les pétitionnaires prient le Parlement d'adopter une loi pour tenir un référendum populaire liant le Parlement et visant l'acceptation ou le refus des modifications constitutionnelles proposées par le gouvernement; ils demandent que cette loi stipule que le choix soit déterminé par la majorité des votes exprimés à travers le Canada et par la majorité des votes dans la majorité des provinces, les territoires ayant le statut d'une seule province.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, je suis heureux de me joindre à mes collègues pour présenter des signatures à l'appui de la pétition expliquée plus tôt ce matin et selon laquelle la majorité des Canadiens sont en faveur du même traitement pour tous les délinquants criminels à condition que la loi prévoit une protection contre les poursuites criminelles pour les très jeunes délinquants.

• (1030)

Je suis heureux qu'on m'ait demandé de présenter ces pétitions à la Chambre des communes aujourd'hui. On y retrouve un total de plusieurs centaines de milliers de signatures, 150 000 jusqu'à maintenant. Je suis convaincu que tous les députés s'entendront pour que des mesures soient mises en oeuvre à ce sujet.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, ma première pétition est signée par des Néo-Écossais qui demandent que la TPS ne soit plus perçue sur les livres et publications diverses. Ils soulignent que c'est la première fois depuis la fondation du pays qu'une taxe est perçue sur les livres et publications et croient que c'est contraire aux principes et objectifs démocratiques,